

1. IDENTIFICATION DE L'ARTICLE/SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1-Fournisseur	PIN Floc SAS 21 Rue des Argousiers. ZA La Vigogne. F 62600 BERCK-SUR-MER
1.2 Téléphone	33. (0)3.21.89.96.00
1.3 Fax	33. (0)3.21.89.96.01
1.4 Email	contact@pinfloc.com
1.5 Numéro d'appel d'urgence	33. (0)3.21.89.96.00
1.6 Nom du produit	Fibres coton " DENIM "
1.7 Code du produit	Fibres cellulosiques – Fibres Naturelles de Coton
1.8 Type de produit	Pour plus d'informations, consulter la fiche technique.
1.9 Utilisations identifiées pertinentes de l'article et utilisations déconseillées	
1.9.1 Utilisations identifiées pertinentes	Industriel. Réservé à un usage professionnel.
1.9.2 Usages déconseillés	Pas d'informations complémentaires disponibles.

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 Composants	CAS N°	Concentration (%)	Classification PHRASES & RISQUES
Cellulose	9004-34-6	85 - 90	NON
Eau	7732-18-5	< 10	NON
Colorant	INDIGO - C.I VAT BLUE 1		
Ensimage	Formulation à base d'Argilacés hautement modifiés et de carboxyméthylcellulose.		
2.2 Substances présentant un danger pour la santé	Aucunes		
2.3 Nature chimique	(C6 H10 O5) n		
2.4 Additifs	Eau		
2.5 Mélange	Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH.		

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1 Classification selon directives 67/58/CEE ou 1999/45/CEE	Non classé
3.2 Effets néfastes physicochimiques, pour la santé ou l'environnement	Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi. La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.

3.3 Eléments d'étiquetage	Classification selon directives 67/58/CEE ou 1999/45/CEE : Etiquetage non applicable
----------------------------------	--

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours	
4.1.1 Premiers soins	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui présenter cette FDS).
4.1.2 Inhalation	Traitement symptomatique. Pas de traitement spécifique. En cas de présence excessive de fibre dans l'air, renouveler l'air du local. Certains individus, par exemple souffrant d'asthme, peuvent être intolérants à de fortes concentrations de fibres dans l'air.
4.1.3 Contact avec la peau	Non spécifiquement concerné. En cas d'irritation, laver avec du savon et de l'eau et consulter un médecin.
4.1.4 Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau claire en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
4.1.5 Ingestion	Pas d'effet nocif connu en cas d'ingestion
4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés	
4.2.1 Symptômes/lésions	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
4.2.2 Symptômes/lésions après inhalation	Pas d'effet nocif connu.
4.2.3 Symptômes/lésions après contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation.
4.2.4 Symptômes/lésions après contact oculaire	Peut provoquer une légère irritation.
4.2.5 Symptômes/lésions après ingestion	Pas d'effet nocif connu en cas d'ingestion.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et des traitements nécessaires	Pas d'informations complémentaires disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, CO2, extincteur au dioxyde de carbone
5.2 Dangers spécifiques	Aucun.
5.3 Conseils aux pompiers	Instructions de lutte contre l'incendie : <ul style="list-style-type: none"> • Produit combustible. • Eviter toute concentration de poussières.
5.4 Protection en cas d'incendie	Porter un appareil respiratoire et des vêtements de protection adaptés à l'échelle et la nature de l'incendie.
5.5 Produits combustibles	Si le produit est impliqué dans un incendie, il peut émettre des fumées contenant du monoxyde de carbone lors de la combustion.
5.6 Autres informations	Aucunes informations complémentaires

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence	Mesures générales : <ul style="list-style-type: none"> • Eviter le contact avec la peau, les yeux et les voies respiratoires
6.1.1 Pour les non-secouristes	<ul style="list-style-type: none"> • Porter un équipement de protections individuel. • Eloigner le personnel superflu. • Assurer une ventilation adéquate. • Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. • Réduire la production de poussières.
6.1.2 Pour les secouristes	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. • Aérer la zone. • Eloigner le personnel non protégé. • Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. Réduire la production de poussières.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Le produit ne présente pas de danger particulier pour l'environnement
6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage	Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou balayage
6.4 Référence à d'autres sections	Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Le produit est généralement conditionné dans des sacs ou des cartons. Il ne nécessite pas de précautions particulières mais il est conseillé de porter des vêtements de protection appropriés, y compris une protection oculaire et des gants de protection. Eviter les accumulations de poussières
Mesures d'hygiène	Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
7.3 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités	
7.3.1 Conditions de stockage	Maintenir les contenants hermétiquement clos. Stocker dans un environnement sec.
7.3.2 Produits incompatibles	Matières comburantes.
7.3.3 Lieu de stockage	Stocker à l'écart de sources de chaleur
7.4 Utilisation(s) finales (s) particulière(s)	Pas d'informations complémentaires disponibles

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètre de contrôles	Les concentrations minimales d'explosion de nuages de poussières dans l'air sont de 190 g/M3 (Source INRS « Les mélanges explosifs »).
8.2 Contrôles d'exposition	
8.2.1 Contrôles techniques appropriés	Utiliser un local correctement aéré. Dégagement de poussières : Masque anti poussière, lunettes de sécurité.

8.2.3 Protection des voies respiratoires	Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque important d'inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
8.2.4 Protection oculaire	Porter une protection appropriée des yeux (lunettes de sécurité).
8.2.5 Contrôle de l'exposition de l'environnement	Eviter le rejet dans l'environnement.
8.2.6 Danger d'explosion	La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
8.2.7 Autres informations	Respecter les règles d'hygiène industrielles. Veiller à une bonne ventilation dans la zone de travail. Dans les zones critiques, un système d'extraction doit être installé. Le nettoyage doit autant que possible être fait en utilisant un aspirateur.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
9.1.1 Etat physique	Solide.
9.1.2 Apparence	Fibres courtes.
9.1.3 Couleur	Foncée
9.1.4 Odeur	Non.
9.1.5 Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.
9.1.6 Potentiel hydrogène (pH)	Non applicable.
9.1.7 Vitesse d'évaporation relative	Aucune donnée disponible.
9.1.9 Point de fusion (°C)	Aucune donnée disponible.
9.1.10 Point de congélation	Aucune donnée disponible.
9.1.11 Point d'ébullition	Aucune donnée disponible.
9.1.12 Point d'éclair	210°C.
9.1.13 Température d'auto inflammation	407°C.
9.1.14 Inflammabilité	Inflammable.
9.1.15 Pression à la vapeur	Aucune donnée disponible.
9.1.16 Densité relative de la vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible.
9.1.17 Densité	1.54–1.56 g/cm ³
9.1.18 Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau et les solvants organiques communs
9.1.19 Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible.

9.1.20 Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible.
9.1.21 Propriété explosives	La présence de poussières en suspension dans l'air peut être à l'origine d'une explosion pour une concentration située dans les limites d'explosibilité, et en présence d'une énergie d'activation.
9.1.22 Limite inférieure d'explosivité	190 g/m ³
9.1.23 Classe d'explosion	St 1 (> 0 à 200)
9.1.24 Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible.
9.1.25 Autres informations	Pas d'informations complémentaires disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité	Stable dans les conditions normales d'emploi. L'exposition prolongée à des températures élevées réduira sa ténacité. Une exposition de longue durée à la lumière peut provoquer une décoloration et une diminution de la ténacité.
10.2 Produits de décomposition	Les fibres seront dissoutes par les acides concentrés. Selon la température et l'alimentation en air: le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et les produits de décomposition organique.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Risque de coup de poussières. Non établi.
10.4 Conditions à éviter	Températures élevées. Rayons directs du soleil.
10.5 Produits incompatibles	Les fibres cellulosiques sont sujettes à la dégradation biologique sous certaines conditions, la cellulose est totalement biodégradable et se transforme en dioxyde de carbone et en eau.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
11.1.1 Toxicité aiguë	Le produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
11.1.2 Irritation	Non classé.
11.1.3 Corrosivité	Non classé.
11.1.4 Sensibilisation	Non classé
11.1.5 Toxicité à dose répétée	Non classé.
11.1.6Cancérogénicité:	Non classé.
11.1.7 Mutagénicité	Non classé.
11.1.8 Toxicité pour la reproduction	Non classé.
11.1.9 Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Non classé.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 CL 50 Poisson 1	Non établi.
12.2 Persistance et dégradabilité	Produit biodégradable et sûr écologiquement.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
12.4 Mobilité dans le sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.
12.5 Résultat des évaluations PBT et VPVB	Pas d'informations complémentaires disponibles.
12.6 Autres effets néfastes	Le produit n'a pas d'influence sur la valeur AOX des eaux résiduaires.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Destruction, Elimination	Selon accord avec la réglementation locale, le produit peut être éliminé en déchet solide ou par incinération.
--------------------------------------	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 RID/ADR	Non réglementé.
14.2 OMI/IMDG	Non réglementé.
14.3 OACI/IATA	Non réglementé.
14.4 Numéro ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.5 Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.6 Classes(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.7 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.8 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.9 Polluant marin	Non applicable.
14.10 Autres informations	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
14.11.1 Transport par voie terrestre	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.2 Transport par voie maritime	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.3 Transport par voie aérienne	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.4 Transport par voie fluviale	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
14.11.5 Transport en vrac	Non applicable. (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Etiquetage	<i>Non classé comme dangereux pour l'application de la directive 67/548/CEE remplacée par le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen avec effet au 1er juin 2015.</i>
15.1.2 Réglementation EU	Pas de restrictions à l'annexe XVII de REACH. Ne contient pas de substance candidate à REACH.
15.1.3 Directives nationales	Pas d'informations supplémentaires disponibles.
15.2 Evaluation de la sécurité chimique	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Sources de données	<i>Règlement (UE) n° 1297/2014 du 05/12/14 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.</i>
16.2 Autres informations	Les fibres rayonne viscoses sont des articles manufacturés et ne sont pas sujettes aux réglementations européenne N° 1907/2006 du 18 Décembre 2006. Cette fiche a été réalisée en conformité avec l'annexe II de cette réglementation.
16.3 Classification selon le règlement (UE) n° 1297/2014 du 05/12/14	<i>Non classé comme dangereuse conformément au règlement CLP.</i>
16.4 Réglementation Reach	Texte des phrases R figurant au paragraphe 2: Aucun. Texte des phrases R figurant au paragraphe 3: Aucun.

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRESENTE FICHE DE SECURITE ONT ETE ETABLIES SUR LA BASE DE NOS CONNAISSANCES A LA DATE DE LA PUBLICATION DE CE DOCUMENT. CES INFORMATIONS NE SONT DONNEES QU'A TITRE INDICATIF EN VUE DE PERMETTRE DES OPERATIONS DE MANIPULATION, FABRICATION, STOCKAGE, TRANSPORT, DISTRIBUTION, MISE A DISPOSITION, UTILISATION ET ELIMINATION DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES DE SECURITE ET NE SAURAIENT DONC ETRE INTERPRETEES COMME UNE GARANTIE OU CONSIDEREES COMME DES SPECIFICATIONS DE QUALITE. CES INFORMATIONS NE CONCERNE EN OUTRE QUE LE PRODUIT NOMMEMENT DESIGNÉ ET, SAUF INDICATION CONTRAIRE SPECIFIQUE, PEUVENT NE PAS ETRE APPLICABLES EN CAS DE MELANGE DUDIT PRODUIT AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU UTILISABLES POUR TOUS PROCEDE DE FABRICATION